



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

Règlement Aquathlon la Chatillonnaise 24 septembre 2022

Lieux : Le Pré de foire Chatillon sur Indre à la piscine Alfred Fréville

RÈGLEMENT DE COURSE

L'Aquathlon la Chatillonnaise est inscrit au calendrier officiel 2022 de la Fédération Française de Triathlon (**FFTRI**). Par conséquent, l'épreuve est soumise à la Réglementation Sportive (**RS**) en vigueur. Le concurrent qui s'inscrit à cette épreuve implique l'acceptation automatique et le respect de ce présent règlement.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'aquathlon est une épreuve individuelle qui consiste à enchaîner la natation et la course à pied dans cet ordre et sans arrêt du chronomètre.

La partie natation aura lieu à la piscine Alfred Fréville inter communale de la CdC Chatillonnais en Berry, dans un bassin de 25 mètres.

La partie course à pied aura lieu entre la piscine et le Pré de foire.

L'épreuve est accessible à toutes et tous, dès l'âge de 6 ans.

Différentes distances sont proposées et adaptées en fonction des catégories d'âge.

Le nombre de concurrents par vague pourra être sujet à évolution en fonction du nombre d'inscrits sur les épreuves.

Le port de la combinaison néoprène est interdit lors des compétitions en bassin.

Ne seront acceptés que les maillots de bain et les trifonctions en lycra.

Les concurrents seront répartis 2 d'athlètes par ligne d'eau, ils auront un bonnet numéroté, afin de les distinguer dans une même ligne d'eau.

Les bonnets seront disponibles dans les sacs, comme les dossards, vous mettrez dedans votre équipement de courses à pied avant d'entrer sur le bassin et ensuite le déposer sur la zone de transition.

Les départs en natation s'effectueront dans l'eau, avec obligatoirement 1 main au mur.

Le port du dossard n'est autorisé que durant la partie pédestre. Il devra être placé devant de façon **lisible** et **non plié ni coupé** dès la fin de la transition natation / course à pied. La ceinture porte-dossard utilisée en conformité avec la **RS** est autorisée (3 points d'attache minimum). **Dans le cas où un concurrent franchirait la ligne d'arrivée sans dossard, il ne pourrait être classé.**



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

L'aire de transition sera située sur la terrasse près du bassin et ne sera accessible que par les concurrents, les arbitres, la sécurité médicale et l'organisation.

Chaque concurrent se verra attribuer un sac numéroté du numéro de dossard qui sera à utiliser pour effectuer la transition natation / course à pied.

Les affaires de natation y seront déposées par chaque concurrent dans les sacs, et ensuite récupérées par les bénévoles après les transitions. En fin de course, les concurrents pourront récupérer leurs affaires de natation dans l'aire de ravitaillement située après la ligne d'arrivée, en échange de leur dossard.

L'accompagnement ou l'aide d'un tiers n'est pas autorisé durant toute la durée de la course, du moment que celle-ci a commencé. Également, les écouteurs, radio et téléphones portables ne sont pas autorisés (en conformité avec la **RS**).

2. Assurance et responsabilité de l'organisateur :

Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Passjournée FFTRI pour les non licenciés FFTRI. Un certificat médical sera demandé aux non licenciés FFTRI avec la mention sport en compétition ou avec les sports pratiqués lors de l'événement en compétition.

Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents. Les concurrents (ou leurs parents, pour les mineurs) autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel

3. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne exclusivement et ouvriront fin août (prévisionnel, sujet à évolution). Aucune inscription par courrier ne sera proposée.

Afin d'assurer un bon déroulement des épreuves, un temps d'engagement sera demandé aux concurrents pour les épreuves :

- « Distance S » : Donnez vos temps estimé pour préparer les vagues de natation par distance...

Ces temps seront utilisés afin de répartir au mieux les concurrents dans les vagues de départ.

3. DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Vendredi 21 septembre 2022 à 18h pour les inscriptions en ligne (clôture automatique).

- Possibilité de s'inscrire sur place le jour de la course (dans la limite des places restantes) :
- Jusqu'à **8h30** pour le Distance S
- Jusqu'à **12h00** pour les courses Jeunes et XS



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

4. CAPACITÉ MAXIMUM D'ACCUEIL DES CONCURRENTS

Départ **9h30** pour le Distance S

Aquathlon Distance S : 60 concurrents, soit 6 vagues de 10 concurrents, 500m soit 20 longueurs

Départ 13h30

Aquathlon Jeunes 6-8 : 30 concurrents, soit 3 vagues de 10 concurrents, 25m soit 1 longueurs

Départ 14h00

Aquathlon Jeunes 9-11 : 40 concurrents, soit 4 vagues de 10 concurrents, 100 soit 4 longueurs

Départ 14h30

Aquathlon Jeunes 12-14 : 50 concurrents, soit 5 vagues de 10 concurrents, 200m soit 8 longueurs

Départ 15h30 pour la Distance XS - 15 ans et +

Aquathlon Distance XS : 60 concurrents, soit 6 vagues de 10 concurrents, 400m soit 16 longueurs

5. RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course sous le hall de la piscine Alfred Fréville :

- De **8h00 a 9h00** avant le départ de chaque course S du matin,
- De **12h00 a 14h00** pour les courses de l'après-midi.

Lors du retrait de votre dossard, on vous remettra un sac avec dedans, un bonnet natation numéroté, un dossard avec ceinture.

On vous installera un bracelet de couleur correspond à votre catégorie. A l'arrivée en redonnant votre dossard, un ticket casse coute et boisson vous sera donné, ainsi que vos effets de natation contenu dans le sac.

- Chaque concurrent devra présenter les documents suivants :

Licence2022 PassCompétition Certificat Médical

Licenciés FFTRI Compétition

OUI

Licenciés

FFTRI

autre que Compétition

OUI

OUI

OUI

Licenciés ITU

OUI

OUI

Licenciés FCD, activité "Triathlon"

OUI

OUI

Licenciés FFN Compétition

OUI

OUI

OUI pour la partie **course à pied**

Licenciés FFA Compétition

OUI

OUI

OUI pour la partie **natation**



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

OUI

Non licenciés

OUI

- Une pièce d'identité (conformément à la **RS**),
- Les mineurs non licenciés devront présenter en outre une autorisation parentale, signée par leur représentant légal,
- Selon les cas listés ci-dessus, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou à défaut des disciplines concernées en compétition), datant de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition, devra être fourni lors du retrait des dossards.
- Chaque concurrent devra également vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant la liste des inscrits.

/! \ L'émargement de cette liste vaut pour acceptation du présent règlement

6. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- Distance S : 6 vagues de départ
- Jeunes 6-8 : 3 vagues de départ,
- Jeunes 9-11 : 4 vagues de départ,
- Jeunes 12-14 : 5 vagues de départ,
- Distance XS : 6 vagues de départ

Lors du retrait des dossards, les concurrents se verront attribuer un sac numéroté pour y disposer leurs affaires nécessaires pour la transition natation / course à pied. Ce sac sera déposé dans la zone de transition réservé a cet effet.

L'appel sera fait par les arbitres et les concurrents devront se présenter au bord du bassin (non utilisé par la compétition) en passant par les vestiaires :

10 minutes avant le départ de chaque vague, auront lieu un briefing organisateur et arbitre. Tous les concurrents sont tenus d'y assister et d'en prendre connaissance.

RAPPEL : Après le départ de chaque vague, les sacs seront récupérés par l'organisation, pour être acheminé au barnum d'arrivée et les affaires contenues seront restituées contre le dossard. Comme les sacs et les dossards dont des polluants merci de les laisser pour une autre épreuve.

7. DISTANCES DES ÉPREUVES

	Natation	Course à Pied
Jeunes 6-7-8	25m	300m
Jeunes 9-10-11	100m	1000m
Jeunes 12-13-14	200m	2000m
Distance XS 15 ans et +	400m	3000m



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

Distance S

500m

5 000m

8. CATÉGORIES D'ÂGES ET ACCESSIBILITÉ AUX ÉPREUVES

Années

Catégories d'âge	de naissance	Jeunes6-9	Jeunes10-11	Jeunes12-15	Distances
Mini Poussins	2016 & 2015	OUI			
Poussins	2014 & 2013	OUI			
Pupilles	2012 & 2011		OUI		
Benjamins	2010 & 2009			OUI	
Minimes	2008 & 2007			OUI	
Cadets	2006 & 2005				OUI
Juniors	2004 & 2003				OUI
Séniors	1984 à 2001				OUI
Masters	1982 et avant				OUI

9. ARBITRAGE ET DÉCISIONS DE COURSE

En toute circonstance, les concurrents acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres de la FFTRI ou de l'organisation.

10. POINTAGE

Pour la course du matin et de l'après-midi, les parcours pédestres se situant à proximité de la piscine, le contrôle de passage des concurrents sera effectué visuellement par les signaleurs tout au long des parcours.

11. STRUCTURE MÉDICALE

Une équipe de 2 secouristes chacune seront présentes en poste fixe sur le parcours pédestre et se tiendront prêtes à intervenir.

12. SÉCURITÉ PENDANT L'ÉPREUVE

- Pendant la partie natation, les concurrents seront encadrés et surveillés par BNSSA (à jour de leur révision quinquennale).
- Pendant la course à pied, les concurrents seront guidés par des bénévoles et des signaleurs placés aux points stratégiques du parcours.



Sports Oxygène Nature Val de l'Indre

Le Gue Beuvrier 36500 Buzançais

Association loi 1901-W 362004438

Siret 839 885 126 00012

Tél, 0687854351 - Mail sonvi.36@orange.fr

- La 1^{ère} et le 1^{er} de chaque vague seront précédés par un VTT ouvreur.
- Le dernier concurrent de chaque vague sera suivi par un VTT balai.

13. RAVITAILLEMENTS

2 stands de ravitaillements seront mis à disposition des concurrents :

- 1 ravitaillement **liquide**, peu après la transition natation / course à pied,
- 1 ravitaillement **liquide + solide**, à l'aire d'arrivée.

14. Classements et récompenses :

Classements par catégorie d'âge masculine et féminine équitable. Récompenses pour les trois premiers de chaque catégorie et pour chaque jeune des courses Jeunes.

15. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR

Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison indépendante de l'organisation, et en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier pour des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tout risque d'intempéries ou d'intempéries avérées, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents et les frais d'inscription ne pourront être remboursés.

Les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit, du fait de ces cas d'annulation ou d'interruption.

16. ANNULATION PAR LE CONCURRENT

Le concurrent sera remboursé de son inscription (sauf des frais bancaires liés à l'inscription en ligne) uniquement pour raison médicale et sur présentation d'un certificat médical datant d'au plus de 7 jours à la date de l'épreuve.

17. DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent autorise expressément l'organisation et ses ayants droits (partenaires, sponsors, et médias) à utiliser son image à des fins de présentation ou de promotion.

18. RÈGLEMENT SANITAIRE

En raison de l'épidémie, tout concurrent devra se conformer au règlement sanitaire. Il est obligatoire de présenter son pass vaccinal. Le masque doit être porté jusqu'au bord de la piscine. Il sera distribué un nouveau masque à l'arrivée qui devra être porté dans la zone de fin de course. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non participation pour manquement au règlement sanitaire.

Renseignements : Contact : Didier Théret – tel : 06 87 85 43 51 Email : sonvi.36@orange.fr